



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 8 décembre 2023

### **ÉCONOMIE**

#### **Les acteurs du bâtiment se mobilisent : Comment développer les compétences locales ? Quels seront les emplois de demain dans le secteur de la construction ?**

Jeudi 7 décembre, a eu lieu la présentation de la démarche d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) dans le secteur du BTP au Lycée Polyvalent Raoul Nicolo de Basse-Terre.

La fédération régionale du bâtiment et des travaux publics associé à l'État, à la cellule économique régionale de la construction, à la CNATP, à la CAPEB, à l'OPCO Constructys et à la Région Guadeloupe se sont réunis pour réfléchir ensemble à la réalisation d'une étude prospective sur l'évolution de leurs métiers. La direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de Guadeloupe apporte son soutien financier à cette première phase de la démarche à hauteur de 90 000€ pour l'exercice 2024.

Ce secteur constitue une filière stratégique en Guadeloupe avec près de 15% des entreprises. Il connaît de profondes mutations qui emportent des conséquences sur les emplois, les compétences mais aussi sur l'organisation du travail. La performance énergétique et l'adaptation à l'évolution des normes constituent également de nouveaux défis pour la filière.

En effet, les enjeux dans ce secteur sont importants : 56% des recrutements sont jugés « difficiles » par les entrepreneurs sur les métiers du BTP qui relèvent peu de candidats, des profils inadéquats et des métiers jugés peu attractifs. En regard, les besoins en matière de construction de logements sont pourtant importants (estimés entre 3000 et 3500 par an). De plus, la mise en œuvre de formations adaptées aux besoins du territoire sera un moyen puissant de promouvoir l'emploi local au bénéfice des jeunes guadeloupéens.

Cette matinée constitue une première étape. La FRBTP Guadeloupe assurera par la suite la maîtrise d'œuvre de ce projet ainsi que l'interface avec les autres acteurs de la filière pleinement associés à la démarche. Parmi ceux-ci, les entreprises de la filière, l'ADEME, les syndicats de salariés, le rectorat, les EPCI, les chambres consulaires, l'ARMOS et Pôle Emploi. Cette large concertation aboutira à un plan d'actions opérationnel courant 2024.

#### **Contacts Presse :**

CHARPENTIER Véronique : 0690 37 28 33

[elodie.verepla@deets.gouv.fr](mailto:elodie.verepla@deets.gouv.fr)

[stephanie.nestor@deets.gouv.fr](mailto:stephanie.nestor@deets.gouv.fr)

[joel.gosnave@deets.gouv.fr](mailto:joel.gosnave@deets.gouv.fr)